

CLAUDE SIMON

# TRIPTYQUE



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© 1973 by LES ÉDITIONS DE MINUIT  
7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris  
[www.leseditionsdeminuit.fr](http://www.leseditionsdeminuit.fr)

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

ISBN 2-7073-0085-3

La carte postale représente une esplanade plantée de palmiers qui s'alignent sous un ciel trop bleu au bord d'une mer trop bleue. Une longue falaise de façades blanches, éblouissantes, aux ornements rococo, s'incurve doucement en suivant la courbe de la baie. Des arbustes exotiques, des touffes de cannas sont plantés entre les palmiers et forment un bouquet au premier plan de la photographie. Les fleurs des cannas sont colorées d'un rouge et d'un orangé criards. Des personnages aux costumes clairs vont et viennent sur la digue qui sépare l'esplanade de la plage. L'encrage des différentes couleurs ne coïncide pas exactement avec les contours de chacun des objets, de sorte que le vert cru des palmiers déborde sur le bleu du ciel, le mauve d'une écharpe ou d'une ombrelle mordent sur l'ocre du sol ou le cobalt de la mer. La carte est posée sur le coin d'une table de cuisine recouverte d'une toile cirée aux carreaux jaunes, rouges et roses, fendue d'entailles en plusieurs endroits

par les lames de hachoirs ou de couteaux qui ont glissé. Les lèvres effilochées des entailles se soulèvent et on peut voir la trame marron. Le corps rose d'un lapin dépouillé de sa fourrure est allongé sur un plat de faïence aux bords épais, non loin de la carte postale. Sa tête ensanglantée dépasse le rebord du plat et pend sur la toile cirée. La porte de la cuisine donne de plain-pied sur une cour au sol recouvert de gravier qui sépare la maison d'un autre bâtiment parallèle. L'une des extrémités de la cour est fermée par une grille à deux battants. L'autre débouche sur un verger planté de pruniers. On peut entendre le bruit tout proche de l'eau basculant par-dessus la murette d'un canal de retenue et fusant entre les joints de la vanne. Plus faible, lointain, plus grave, parvient aussi celui d'une cascade. Le verger s'étend jusqu'à la rivière avant le coude qu'elle fait pour se diriger vers le hameau. Peu après le coude, son cours est capté en partie par le canal qui passe sous la première arche d'un pont de pierre dont la seconde enjambe en contrebas de la murette le scintillement de l'eau libre courant rapidement entre des îlots où poussent des touffes d'osier et d'énormes feuilles d'un vert pâle et bleuté en forme d'entonnoirs évasés. Près du pont s'élève l'église séparée de la route par un petit terre-plein planté de quatre vieux noyers. La grande cascade est située à environ un kilomètre en amont du hameau. Celui-ci ne compte qu'une trentaine de maisons. Sortant du hameau, le chemin se dirige vers une scierie au pied de la cascade. Avant de l'atteindre il forme une

fourche dont la branche gauche passe non loin d'une grange et continue ensuite vers le haut de la vallée. De la grange on peut voir le clocher. Du pied de la cascade on peut aussi voir le clocher mais pas la grange. Du haut de la cascade on peut voir à la fois le clocher et le toit de la grange. Le clocher est carré, en pierre grise, coiffé d'un toit en forme de pyramide recouvert de tuiles plates. Les arêtes de la pyramide sont protégées par des plaques de zinc que la rouille colore d'un jaune doré. Le bruit de la grande cascade est répercuté par les versants abrupts de la vallée et les rochers. Couché dans le pré en haut de la cascade, on voit les graminées et les ombelles qui se détachent sur le ciel et dont parfois la brise fait osciller les tiges, celles des graminées, plus souples, se courbant légèrement, les ombelles se balançant avec raideur. Sous cet angle les ombelles sont plus grandes que le clocher. En fait on ne peut pas regarder à la fois les ombelles et celui-ci. Si l'on fixe les ombelles, le clocher, dans le lointain, apparaît comme un rectangle flou et gris, étiré en hauteur, surmonté d'un triangle violacé, flou lui aussi. A certaines heures, le soleil étincelle sur l'une ou l'autre des arêtes de zinc rouillé. Les tiges des ombelles sont recouvertes d'un fin duvet blanc qui, dans le contre-jour, les cerne d'un halo lumineux. Sur les minces pédoncules s'évasant comme les baleines d'un parapluie et qui supportent le plateau des fleurs, les poils duveteux s'allongent, se rejoignent et s'entremêlent, formant comme un brouillard neigeux. Construite sur le pré en pente, la grange aux murs faits de

planches verticales, plus ou moins disjointes, s'élève sur un soubassement de pierre. En amont le soubassement affleure tout juste le sol. De menus glissements de terrain, ou les pluies, ont, par endroits, accumulé la terre jusqu'à la base de la paroi de planches contre laquelle poussent des touffes d'herbes folles. Si l'on fixe le clocher, les tiges et les fleurs des ombelles se muent à leur tour en formes floues oscillant doucement, dessinant des triangles aigus dont les côtés imprécis se croisent et se disjointent tour à tour. Au pied de la cascade s'élève le bâtiment de la scierie qui capte une partie de l'eau par un petit canal de dérivation. Le toit massif de la scierie est de la même couleur violacée que celui du clocher et ses arêtes sont aussi protégées par des feuillures de zinc dorées par la rouille. On peut sentir l'odeur des planches fraîchement découpées et de la sciure. Entre la scierie et l'église la rivière ne rencontre pas de forte pente et l'eau transparente coule à une vitesse moyenne sur le fond marron-jaune du tuf et des cailloux. Le côté sud de la grange est tapissé d'affiches aux couleurs vives, superposées, les plus anciennes aux coins soulevés, ou déchirées, ternies par les intempéries, la plus récente, de grandes dimensions, représentant la piste d'un cirque où un dompteur aux bottes luisantes armé d'un fouet exécute un numéro de dressage. L'affiche est encadrée d'une bande jaune semée d'étoiles rouges. Sous les effets alternés de l'humidité et de la chaleur les planches qui constituent la paroi de la grange ont joué, gonflant ou se contractant, de sorte que quelques déchiru-

res s'ouvrent dans la couche des affiches superposées. L'une d'elles toutefois, plus importante, semble avoir été agrandie à dessein. Au pied de la cascade s'est creusé un bassin dont on ne voit pas le fond, en forme de cuvette, à peu près circulaire. Sur ses bords l'eau très pure permet de voir le fond ocre du tuf. A mesure que la profondeur augmente l'eau verdit d'abord, puis devient d'un bleu de lessive qui s'épaissit par degrés, presque noir au centre du bassin. Il faut un moment pour que l'œil collé à la fente que l'on a agrandie se fasse à la demi-obscurité qui règne dans la grange et distingue les objets. Les bois qui couvrent les flancs de la vallée sont bordés de taillis de noisetiers et de charmes. Leur lisière serpente le long des prés en pente, dessinant des courbes, des golfes et des caps dont l'un atteint presque l'arrière de la grange. Détaché comme une île en avant du front de la forêt un épais buisson de noisetiers longe à quelques mètres la paroi couverte d'affiches. Une motocyclette d'un vieux modèle est couchée à son pied, dissimulée par les feuilles basses, rondes et gaufrées que la légère brise agite par moments. Les garde-boue, les appuie-pieds, le tuyau d'échappement et même le réservoir peint d'une couleur noire avec des filets autrefois dorés sont couverts sur les parties qui ne subissent aucun frottement d'une couche de poussière jaunâtre, marron foncé aux endroits où elle a été atteinte par les éclaboussures d'huile, et formant sur les pignons une sorte de boue graisseuse. De l'endroit où se trouve la grange on entend distinctement le bruit puissant et continu de la cascade